

N°	2	4	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil onze Le jeudi 16 juin à 15h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p>Etaient présents ce jour : Mmes GAOUYER, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. BIGNON, DECORDE, DESTRUEL, MAQUET, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mmes HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), MM. AUBRY, DAVERGNE (pouvoir à M. DESTRUEL), JACOB, JUMEL (pouvoir à Mme GAOUYER), LEFEVRE, PATIN.</p> <p><u>- Désignation des représentants de l'Institution au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bresle</u></p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>Mme GAOUYER rappelle que sont à désigner, conformément à la circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux, un membre titulaire représentant la Seine-Maritime et un membre titulaire représentant la Somme pour siéger à la CLE.</p>
1 juin 2011	<p>Le vote à main levée est plébiscité, à l'unanimité, par les membres du Conseil.</p> <p><i>Les membres du Conseil d'administration élisent, à l'unanimité, comme représentant de l'Institution au sein de la CLE du SAGE Bresle :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">- M. BIGNON (pour la partie Somme) et - M. SENEAL (pour la partie seinomarine).</p>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	11

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :

la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**